

2016
2017

Vous souhaitez créer votre activité en milieu rural ? Vous souhaitez réorienter votre projet agricole ?

Mûrir son projet d'installation et/ou de diversification en milieu rural



un cycle de formations proposé par
Accueil Paysan Auvergne,
le Crefad Auvergne,
la FRCIVAM Auvergne,
Terre de liens Auvergne
et l'Afocg 43

Soyez acteur et porteur de votre projet

ACCUEIL PAYSAN AUVERGNE
CREFAD AUVERGNE
AFOCG 43 Association de Formation Collective à la Gestion
CIVAM CAMPIGNES VIVANTES
terre de liens

CELAVAR
AUVERGNE

Explorer son projet :
en travaillant
la cohérence et le sens

Connaître les modes d'accès
au foncier agricole

Mieux connaître
les débouchés
pour ses produits

Réseaux et
partenaires
agriruraux

lundi 7
mardi 8
mercredi 9
novembre

Travaillez sur la cohérence de votre projet, l'équilibre entre votre projet de vie et votre projet professionnel. **Donnez forme** à vos idées en apprenant à présenter votre projet à l'oral et à l'écrit.
Animation : Crefad Auvergne

lundi 14
mardi 15
novembre

Apprenez à connaître les acteurs du foncier agricole et les modes d'accès au foncier. Comprenez où vous adresser, quels outils utiliser pour trouver le foncier nécessaire à votre projet.
Animation : Terre de Liens Auvergne

jeudi 17
novembre

Réfléchissez à la dimension commerciale de votre projet, étudiez les débouchés adaptés et adoptez les bons outils pour étudier votre marché. **Organisez** les informations collectées pour écrire votre étude de marché.
Animation : Afocg 43

jeudi 24
novembre

Repérez les interlocuteurs clés pour votre installation et les réseaux d'appui. Identifiez les dispositifs d'accompagnement pour votre projet.
Animation : FRCivam Auvergne

Construire son plan
de communication

lundi 4
janvier

Choisir ses statuts juridiques,
sociaux et fiscaux

lundi 10
mardi 11
janvier

Réaliser le prévisionnel
économique de son projet

lundi 16
mardi 17
lundi 23
janvier

Imaginez vos besoins en communication, et construisez votre plan d'action.

Animation :
Accueil paysan

Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux de votre activité. Outillez vous pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.
Animation : Josiane Betton, consultante

Familiarisez vous avec la comptabilité, acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel. Commencez à chiffrer votre propre projet et à en évaluer la viabilité économique.
Animation :
Afocg 43 ou Crefad Auvergne

Pour financer votre formation



Si vous êtes agriculteur ou porteur de projet en installation agricole

La formation des agriculteurs à jour de leur cotisation MSA (exploitants à titre principal ou secondaire, cotisants solidaires, conjoints-collaborateurs, aides familiaux) ainsi que des porteurs de projet à l'installation agricole est prise en charge par le fonds de formation VIVEA.

Attention ! Les porteurs de projet doivent être détenteur d'une attestation de démarche d'installation délivrée par le Point d'accueil installation transmission (PAIT) de la Chambre d'Agriculture de leur département et l'apporter le jour de la formation.

Si vous êtes actif ou demandeur d'emploi

Nos associations sont enregistrées comme organismes de formation. A ce titre, les formations peuvent être prise en charge par votre fond de formation professionnel. Pour cela, prenez contact avec votre OPCA (pour les salariés), votre FAF (pour les travailleurs non salariés) ou Pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi), qui vous expliqueront la procédure à suivre. Anticipez ces démarches, la plupart des organismes financeurs ont besoin d'une autorisation préalable avant la formation.

**Si vous êtes étudiant, retraité,
ou que vous êtes confronté à un refus de prise en charge,**
contactez-nous.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information

Crefad Auvergne

Espace interassociatif l'Estran - 9, rue sous les Augustins

63000 Clermont-Ferrand

04 73 31 50 45 - www.crefadauvergne.org

secretariat@crefadauvergne.org